

L'indicatif présent

De tous les temps, le présent de l'indicatif est celui qui présente le plus de familles différentes, à savoir 40. De plus, ces familles se subdivisent quelquefois en sous-familles, ce qui ne va pas vous faciliter le travail!

En fait, certaines familles se ressemblent beaucoup. Les différences viennent d'une orthographe légèrement différente tel l'ajout d'une cédille (*avançons*), ou d'un e (*mangeons*), ou encore d'une prononciation différente (*interpelle/interpellons*), si bien que la connaissance des règles phonétiques, ainsi que celles de l'orthographe, devrait vous permettre de voir que des verbes que l'on pourrait considérer comme des exceptions ne sont en fait que des variantes de règles connues. Nous allons tenter de fixer les grandes règles, avant de passer aux détails.

Voyons donc les grandes lignes:

- 1.1. Les verbes du 1er groupe (verbes en -er).
- 1.2. Les verbes du 2e groupe (verbes en -ir, avec ajout du suffixe -iss au pluriel)
- 1.3. Les verbes du 3e groupe (tous les autres verbes)
 - 1.3.1. en -IR - les verbes à radical constant
 - les verbes - à radical court au singulier
 - à radical long au pluriel
 - 1.3.2. en -RE
 - les verbes - à radical constant
 - à radical court au singulier
 - à radical long au pluriel
 - le verbe être
 - les verbes à pluriel inusité.

1.1. Les verbes du 1er groupe

Les verbes du 1er groupe sont ceux dont l'infinitif se termine en -er.
Ces verbes suivent pour la plupart la règle suivante:

**On prend le radical de l'infinitif (Verbe à l'infinitif sans -er),
et l'on ajoute la terminaison qui correspond à la personne
choisie.**

je	{radical}	-e	nous	{radical}	-ons
tu	{radical}	-es	vous	{radical}	-ez
il/elle	{radical}	-e	ils/elles	{radical}	-ent

Parmi ces verbes, on peut distinguer:

- ceux qui suivent cette règle sans modification,
- ceux qui la suivent au prix de modifications d'origine phonétique,
- le verbe aller.

→ Famille 1 : Verbes qui suivent cette règle

chanter	je chante	3	arguer	j'argue	8
baisser	je baisse	4	copier *)	je copie	9

pleurer je pleure	5	prier *) je prie	10
jouer **) je joue	6	grasseyer je grasseye	12
saluer **) je salue	7	créer je crée	15

*) Notons que es verbes *copier* et *prier* posent un problème d'ordre phonétique. En effet, lorsque la terminaison est –e, elle ne se prononce pas, puisque [ə] (e caduc) ne se prononce pas en fin de mot. Le i du radical se prononce donc [i]

prier	copier
je prie [pʁi]	je copie [kɔpi]
tu pries [pʁi]	tu copies [kɔpi]
il / elle prie [pʁi]	il/elle copie [kɔpi]
ils/elles prient [pʁi]	ils/elles copient [kɔpi]

Mais lorsque la terminaison est une voyelle autre qu'un e caduc, le i du radical se trouve en contact avec la voyelle de la terminaison. On a alors ce que l'on appelle un hiatus, ce dont nous avons parlé dans le chapitre sur le système phonique et l'intonation du français.

Comme ce hiatus est désagréable aux oreilles françaises, on applique la règle de phonétique :

Une voyelle fermée (i, y, u) suivie d'une voyelle se transforme en semi consonne, et :

[i] → [j], [y] → [ɥ], et [u] → [w]

Ainsi, nous aurons :

prier	copier
nous prions [pʁijɔ̃]	nous copions [[kɔpjɔ̃]]
vous priez [pʁijɔ̃]	vous copiez [kɔpje]

**) Le problème est donc le même pour les verbes *jouer* et *saluer*, qui contiennent, eux aussi, des voyelles fermées juste avant la terminaison.

Ainsi, nous aurons :

jouer

je joue, tu joues, il / elle joue, ils / elles jouent [ʒu]
nous jouons [ʒwɔ̃] , vous jouez [ʒwe]

saluer

je salue, tu salues, il / elle salue, ils / elles saluent [ʒu]
nous saluons [salɥɔ̃] , vous saluez [salɥe]

En ce qui concerne les verbes, cette règle se modifie un petit peu, pour permettre au radical de garder la voyelle qui doit être transformée, afin de faciliter la reconnaissance du verbe.

A la fin de la voyelle, on rajoute la semi-voyelle correspondante. Donc:



[i] devient [ij] *crie* ⇒ *crions*
[y] devient [ɥ] *salue* ⇒ *saluons*
[u] devient [uw] *joue* ⇒ *jouons*

Nous pouvons donc dire que les quatre verbes: jouer, saluer, copier et prier sont réguliers, et suivent la règle de base de la conjugaison. Les règles phoniques expliquant les variations de la prononciation.

Bien entendu, ces problèmes de hiatus se poseront aussi pour d'autres temps, chaque fois qu'une voyelle fermée du radical se trouve devant une terminaison constitué d'une voyelle autre que [ə] :

Ex : *elle criait* [kʁi jɛ] *elle cria* [kʁi ja]

→ **Familles 2 à 8 : Verbes qui suivent cette règle à l'orthographe près**

- 2 → Verbes dont le radical se termine par {c} ou {g}.
 3 à 8 → Verbes dont la dernière syllabe du radical contient un {e}.

→ **Famille 2 : Verbes au radical se terminant par {c} ou {g}**

L'un des principes de la conjugaison des verbes réguliers, c'est que l'on garde la prononciation du radical. Ceci pose un problème d'orthographe pour les verbes dont le radical se termine par {c} ou {g}.

Par exemple, le verbe manger possède un {g} qui, à l'infinitif, se prononce [ʒ]. **Il faut garder cette prononciation à travers toute la conjugaison du verbe.**

Cela ne pose pas de problème lorsque {g} est placé devant un {e} ou un {i}. Mais lorsqu'il est placé devant {a}, {o} ou {u}, la lettre {g} se lit: [g].

Pour que la prononciation en soit [ʒ], il va falloir rajouter un {e} entre {g} et la voyelle qui suit. Ainsi, nous aurons:

je mange → *nous mangeons*.

Le problème se pose également pour les verbes en {c}, qui se prononce [s] devant {e} et {i}, mais [k] devant {a}, {o} ou {u}. Pour garder la prononciation [s] devant {a}, {o} et {u}, il faut modifier l'orthographe, et {c} devient {ç}. Nous aurons alors:

j'avance → *nous avançons*.

radical + er	devant {e} ou {i}	devant {a}, {o} ou {u}
c avancer [s]	c elle avance	ç nous avançons
g manger [ʒ]	g elle mange	ge nous mangeons

Voici les verbes qui suivent cette règle :

verbes de la famille 2		
avancer	j'avance / nous avançons	16
manger	je mange / nous mangeons	17
acquiescer	j'acquiesce / nous acquiesçons	21
siéger *)	je siége / nous siégeons	22

*) on retrouvera ce verbe, pour des raisons d'accents, dans la famille 7.

→ **Famille 3 : Verbes dont le radical se termine par {y}**

Ces verbes qui, au radical, se terminent par {y}, ont une grande ressemblance avec les verbes *copier* et *prier* (famille 1). Dans ces verbes, le {i} se prononçait [i] devant la terminaison {e}, et [j] devant une autre voyelle, à cause du hiatus.

Pour les verbes de la catégorie 3, le problème du hiatus est le même. Mais **nous ne pouvons pas les mettre dans la catégorie 2, parce qu'ils ne changent pas seulement de prononciation: ils changent aussi d'orthographe.**

Pour ces verbes, donc, lorsque la terminaison n'est pas {e}, le {i} s'écrit {y}, et se prononce [j].

Notez que, devant la terminaison {e}, le {i} ne se prononce pas: il se combine avec une autre lettre, et il est donc lu autrement.

Prenons l'exemple de *payer*. Il n'y a pas si longtemps, on écrivait:

payer → paye

je paye [pɛ j]	nous payons [pɛjɔ̃]
tu payes [pɛ j]	vous payez [pɛje]
il /elle paye [pɛ j]	ils / elles payent [pɛj]

Mais au cours des dernières décennies, *paye* est devenu *paie* [pɛ].

payer → paie	
je paie [pɛ]	nous payons [pɛjɔ̃]
tu paies [pɛ]	vous payez [pɛje]
il /elle paie [pɛ]	ils / elles payent [pɛj]

Les autres verbes de la famille 3 présentent un problème du même genre:

autres verbes de la famille 4		
payer	je paie / nous payons	11
ployer	je ploie / nous ployons	13
essuyer	j'essuie / nous essuyons	14
envoyer	j'envoie / nous envoyons	30

→ Famille 4: Verbes dont le radical se termine par {e}

Les verbes dont le radical se termine par une syllabe dont la seule voyelle est {e} posent un problème particulier. Prenons par exemple le verbe *semer*.

A la 1^{ère} personne du singulier, on devrait écrire **je seme*.

Or, nous savons qu'il n'est pas permis d'accentuer une syllabe contenant un e caduc.

Comme la terminaison en contient un, elle ne peut pas être accentuée. Et comme le radical se termine lui aussi par une syllabe contenant un e caduc, elle ne peut pas non plus être accentuée.

Alors, pour que le verbe se prononce, la langue française a évolué de telle façon que le {e} se prononce [ɛ].

L'orthographe doit tenir compte de cette prononciation:

- pour les verbes de la famille 4, on écrira {è}.
- pour les verbes de la famille 5, on redoublera la consonne qui suit: il achète.
- pour le verbe de la famille 6, on écrit dans tous les cas {-ll-}.

Lorsque la terminaison contient une autre voyelle, on peut l'accentuer, et le {e} reste.

Les autres verbes de la famille 3 présentent un problème du même genre:

autres verbes de la famille 4		
semer	je sème / nous semons	19
peler	je pèle / nous pelons	25
acheter	j'achète / nous achetons	28
dépecer *)	je dépèce / nous dépeçons	29

*) Le {ç} s'explique selon la règle énoncée pour la famille 2.

→ Famille 5: La dernière syllabes du radical a pour seule voyelle {e}, {e} → {e} et redoublement de la consonne

La règle phonétique est la même que pour la famille 4. Seule la solution orthographique est différente. **Dans ce cas, on redouble la consonne finale du radical:**

ex: *appeler* → *j'appelle* [ɛ]

Famille 5		
appeler	j'appelle [apɛl] / nous appelons [apɛlɔ̃]	24
jeter	je jette [ʒɛt] / nous jetons [ʒɛtɔ̃]	27

→ **Famille 6: La dernière syllabes du radical a pour seule voyelle {e} : l'orthographe ne change pas**

Dans cette catégorie, la prononciation change comme dans les catégories 3, 4 et 5. Cependant, l'orthographe ne change pas. Dans les deux cas, la consonne est double.

Famille 6		
interpeller	j'interpelle [-pɛl] / nous interpellons [-pələ̃]	24

→ **Familles 7 et 8: La dernière syllabes du radical a pour seule voyelle {e} : l'orthographe ne change pas**

La règle phonétique qui régit ces verbes est celle des voyelles mi-ouvertes et mi-fermées, à savoir:

- mi-fermées: [e], [ø], [o]
- mi-ouvertes: [ɛ], [œ], [ɔ]

Une règle, qui connaît quelques exceptions au nord de la Loire, dit:

Voyelles mi-ouvertes, mi-fermées

Dans le cas des voyelles mi-ouvertes / mi fermées, lorsque la syllabe est fermée (se termine par une consonne), la voyelle est ouverte, mais quand la syllabe est ouverte (se termine par une voyelle), la voyelle est fermée.

quand on dit: céder [sede], on a 2 syllabes: [se] et [de].

La syllabe [se] est ouverte, puisqu'elle se termine par une voyelle.

Lorsque l'on dit: je cède, [sɛd], la terminaison {e} est un e muet. La voyelle ne se prononçant pas, la consonne [d] se trouve rattachée à la syllabe précédente. Cette syllabe se termine donc par une consonne. Elle est donc fermée. Par conséquent, la voyelle se prononcera [ɛ].

→ **Famille 7: La dernière voyelle du radical se prononce [e], l'orthographe est {é}**

La règle énoncée ci-dessus nous explique pourquoi la prononciation change. L'orthographe rend compte de ces différences:

[e] ⇔ {é}
[ɛ] ⇔ {è}

verbes de la famille 7		
céder	je cède / nous cédon	19
rapiécer *)	je rapièce / nous rapiéçons	25
siéger *)	je siège / nous siégeons	29

*) Je n'ai pas besoin de vous expliquer pourquoi l'orthographe change puisque nous avons déjà vu pour la famille 2

→ **Famille 8 : La dernière syllabes du radical se prononce [e], l'orthographe étant [e]**

Dans ce cas, seule la prononciation change, l'orthographe reste la même.

Famille 8		
déneiger	je déneige [denezɔ̃] / nous déneigeons [denezɔ̃]	24

Là aussi, {g} devient {ge} pour que la prononciation reste la même. (cf famille 2)

→ **Famille 9 : Le cas du verbe aller.**

Ce verbe, quoique faisant partie des verbes du premier groupe (verbes en –er)

Famille 9 : aller 31	
je vais	nous allons
tu vas	vous allez
il / elle va	ils / elles vont

1.2. Les verbes du 2^e groupe

Ces verbes ont deux radicaux différents:

- un radical court au singulier, qui est celui de l'infinitif
 - ex: **fin-ir** radical: **fin-** → **je finis**
- un radical long au pluriel, qui correspond au même radical augmenté du suffixe -iss.
 - ex: **fin-ir** radical **fin-iss-** → **nous finissons**

Ces verbes se conjuguent comme suit:

On prend le radical de l'infinitif (infinitif sans –ir)	
• au singulier, on emploie ce radical	
• au pluriel, on ajoute le suffixe –iss à ce radical	
je {radical} –is	nous {radical} –iss – ons
tu {radical} –is	vous {radical} –iss – ez
il/elle {radical} –it	ils/elles {radical} –iss – ent

finir / haïr	
je finis / je hais	nous finissons / nous haïssons
tu finis / tu hais	vous finissez / vous haïssez
il / elle finit / il / elle hait	ils/elles finissent / ils/elles haïssent

→ **Famille 10 : les deux verbes types sont finir (32) et haïr (33)**

verbes de la famille 10		
finir	je finis / nous finissons	19
haïr *)	je hais [ɛ] / nous haïssons [aisõ]	25

*) Ce verbe pose des problèmes dus à la présence du tréma sur le i {i}.

Ce tréma a pour fonction de montrer que le {i} ne doit pas être combiné à la voyelle qui l'accompagne. On dira donc je hais [ɛ], mais ils haïssent [ais].

On n'aura de tréma que lorsque le suffixe **-iss** est employé, sans doute pour que se suffixe **-iss** soit prononcé entièrement [**is**].

On n'aura de tréma que lorsque le suffixe **-iss** est employé, sans doute pour que se suffixe **-iss** soit prononcé entièrement [**is**].

→ **Famille 11 : deux verbes du 3^e groupe suivent cette conjugaison faillir (46) et ouïr (51)**

Ces deux verbes sont d'un usage rare.

verbes de la famille 11		
faillir	je faillis / nous faillissons	46
ouïr *)	j'ouïs [uwi] / nous ouïssons [uisõ]	51

*) Ce tréma accompagne toute la conjugaison du verbe.

Notez que l'emploi de ces verbes au présent de l'indicatif est exceptionnel.

Pour le verbe **ouïr**, on préférera employer **écouter**, et pour **faillir**, **échouer**.

1.3. Les verbes du 3^e groupe

On a coutume de dire que ce groupe est la poubelle de la conjugaison. En effet, **il accueille tous les verbes qui ne sont ni en -er, ni en -ir avec pour suffixe -iss**. Autrement dit, toutes sortes de verbes s'y retrouvent, ce qui fait que **l'on y rencontre un nombre impressionnant de familles différentes**.

On peut cependant les classer en deux grandes catégories, selon leur terminaison:

- les verbes en **-ir** qui ne sont pas du 2e groupe,
- les verbes en **-re**.

1.3.1. Verbes en -ir

→ Famille 12 : Cas de base

On prend comme radical l'infinitif sans **-ir**, et on ajoute les terminaisons suivantes:

Conjugaison des verbes du 3 ^e groupe	
je {radical} -is	nous {radical} -ons
tu {radical} -is	vous {radical} -ez
il/elle {radical} -it	ils/elles {radical} -ent

Les verbes qui suivent cette règle sont:

verbes de la famille 12		
revêtir *)	je revêts / nous revêtons	44
courir	je cours / nous courons	45

*) Bien évidemment, on ne rajoute pas de {t} au {t} du radical revêt à la 3e personne du singulier: elle revêt.

→ Famille 13 : Verbes qui se conjuguent comme les verbes du 3^e groupe

On prend le radical de l'infinitif (Verbe à l'infinitif sans -ir), et l' on ajoute la terminaison qui correspond à la personne choisie.	
je {radical} -e	nous {radical} -ons
tu {radical} -es	vous {radical} -ez
il/elle {radical} -e	ils/elles {radical} -ent

Les verbes de cette famille sont :

verbes de la famille 13		
ouvrir	j'ouvre / nous ouvrons	34
cueillir	je cueille / nous cueillons	41
défaillir	je défaille / nous défailions	47
saillir	je saille / nous saillons	50

→ Famille 14 : Verbes où le radical en {-i} devient {-y}

Ces verbes sont des cousins des verbes de la famille n°3.

Leur radical se termine par un {i} lorsque la terminaison ne se prononce pas:

ex: *il fuit* [fui]

mais il se termine par {y}, signe que l'on prononce [ij] pour éviter un hiatus, lorsque la terminaison se prononce, et que le hiatus entre le [i] du radical et la terminaison vocalique doit être évité:

ex: *vous fuyez* [fujje]

On prend le radical de l'infinitif (Verbe à l'infinitif sans -r), et l'on ajoute la terminaison qui correspond à la personne choisie.

je {radical en i } -e	nous {radical en y} -ons
tu {radical en i } -es	vous {radical en y} -ez
il/elle {radical en i } -e	ils/elles {radical en i} -ent

Voici les verbes qui suivent cette règle:

verbes de la famille 14		
fuir	je fuis / nous fuyons	35
voir	je vois / nous voyons	62
prévoir	je prévois / nous prévoyons	63
pourvoir	je pourvois / nous pourvoyons	64
échoir *)	il échoit / ils échoient	70
déchoir	je déchois / nous déchoyons	71
choir **)	je choisis / nous choisissons	72

*) Ce verbe ne s'emploie qu'à la 3e personne

***) Ce verbe n'a pas de 1e, ni de 2e personne du pluriel

On peut y rajouter les verbes en -eoir qui n'ont de {e} qu'à l'infinitif:

verbes de la famille 14 (suite)		
asseoir *)	j'assois / nous assoyons	70
surseoir	je sursois / nous sursoyons	71

*) On a une autre conjugaison, que vous pouvez employer à la place de l'autre :

asseoir 70	
j'assieds	nous asseyons
tu assieds	vous asseyez
il /elle assied	ils / elles asseyent

On peut encore y ajouter le verbe *seoir*.

Ce verbe est cependant assez peu usité, et ne s'emploie qu'à la 3e personne, le plus souvent, au singulier.

seoir (2 ^e conjugaison)		
seoir	il sied / ils sièent	67

→ Famille 15 : Verbes impersonnels en -oir

Ces deux verbes sont impersonnels, et ne s'emploient donc qu'à la 3e personne du singulier.

On notera cependant que le verbe pleuvoir peut aussi s'employer à la 3e personne du pluriel:

les coups pleuvent (= tombent comme la pluie)

verbes de la famille 15		
pleuvoir	ils pleut / ils pleuvent	68
falloir	il faut	69

→ **Famille 16 : Verbes à deux radicaux, un court, un long**

<p>○ Le radical court, employé au singulier, se forme à partir de l'infinitif: → on enlève la dernière syllabe orale de l'infinitif <i>partir</i> → [paʁ - tiʁ] → {par} <i>bouillir</i> → [bu - jilʁ] → {bou}</p> <p>○ Le radical long, employé au pluriel, se forme aussi à partir de l'infinitif: → on enlève la terminaison {ir} de l'infinitif <i>partir</i> → {part-} <i>bouillir</i> → {bouill-}</p>	
je {radical court} -s tu {radical court} -s il/elle {radical court} -t	nous {radical long} -ons vous {radical long} -ez ils/elles {radical long} -ent

Les verbes de cette famille sont:

verbes de la famille 16		
dormir	je dors / nous dormons	36
mentir	je mens / nous mentons	37
servir	je sers / nous servons	38
partir	je pars / nous partons	43
bouillir	je bous / nous bouillons	48

→ **Famille 17 : verbes à 2 radicaux (1 long / 1 court), mais dont la dernière syllabe commune a différentes voyelles**

Ces verbes ont aussi deux radicaux, un long, et un court. Ils se forment comme pour la famille n° 16. Pourtant, le radical court n'a pas, dans sa dernière syllabe, la même voyelle que le radical long:

<p>○ Le radical du pluriel est long. On enlève la terminaison <i>-oir</i> et on ajoute la terminaison du pluriel voulue. <i>savoir</i> → sav-oir → nous savons/ vous savez / ils savent</p> <p>○ Le radical du singulier est court. Mais la voyelle de sa dernière syllabe n'est pas la même qu'à l'infinitif. <i>savoir</i> → je sais / tu sais / il sait <i>valoir</i> → je vaux / tu vaux / il vaut</p>	
je {radical court} -s tu {radical court} -s il/elle {radical court} -t	nous {radical long} -ons vous {radical long} -ez ils/elles {radical long} -ent

Suivent ce modèle :

verbes de la famille 17		
savoir	je sais / nous savons	59
valoir	je vaux, tu vaux / nous valons	60
prévaloir	je prévaux, tu prévaux/ nous prévalons	61

→ **Famille 18 : Verbes à deux radicaux (court / long) le long est réservé aux 1e et 2e du pluriel**

Contrairement aux familles précédentes, **le radical court se retrouve au singulier, mais aussi à la 3^e personne du pluriel.**

Le radical long ne touche que la 1e et la 2e du pluriel.

<p>○ Le radical long se forme en enlevant la terminaison -ir de l'infinitif: <i>mourir</i> → mour- → nous mourons / vous mourez <i>acquérir</i> → acquér- → nous acquérons / vous acquérez</p>	
<p>○ Le radical court dépend de la terminaison du radical de l'infinitif: <i>mourir</i> → je meurs/ tu meurs/ il meurt/ ils meurent <i>acquérir</i> → j'acquiers / tu acquiers / il acquiert / ils acquièrent</p>	
je {radical court} -s	nous {radical long} -ons
tu {radical court} -s	vous {radical long} -ez
il/elle {radical court} -t	ils/elles {radical court} -ent

Les verbes appartenant à cette famille sont :

verbes de la famille 18		
acquérir	je sais / nous savons	39
mourir	je vaux , tu vaux / nous valons	42

→ **Famille 19 : Verbes à 3 radicaux: 1 pour le singulier, 2 pour le pluriel (1e et 2e / 3e)**

Ces radicaux dépendent de la fin de l'infinitif. Nous pouvons les présenter sous la forme d'un tableau:

Infinitif	radical du singulier		radicaux du pluriel	
	radical 1	1 ^e et 2 ^e personnes	radical 2	3 ^e personne
- enir	- ien -	- en -	- ienn -	
- evoir	- oi -	- ev -	- oiv -	
-ouvoir	-eu-	- ouv -	- euv -	
vouloir	veu -	voul -	veul -	

Les terminaisons de l'indicatif présent sont alors :

radical 1, 2 et 3	
je {radical 1} -s	nous {radical 2} -ons
tu {radical 1} -s	vous {radical 2} -ez
il/elle {radical 1} -t	ils/elles {radical 3} -ent

Et voici les verbes de cette famille :

verbes de la famille 19		
	je - tu / nous / ils-elles	
venir	viens / venons / viennent	40
recevoir *)	reçois / recevons / reçoivent	52
devoir	dois / devons / doivent	53
mouvoir	meus / mouvons / meuvent	54
émouvoir	émeus / émouvons / émeuvent	55
promouvoir	promeus / promouvons / promeuvent	56
pouvoir **)	peux / pouvons / peuvent	57
vouloir **)	veux / voulons / veulent	58

*) bien sûr, **ç** devant **o**.

**) *je peux / tu peux je veux / tu veux.* (x au lieu de s)

→ **Famille 20 : Un seul radical, différent de celui de l'infinitif**

gésir	
je gis	nous gisons
tu gis	vous gisez
il / elle gît	ils / elles gisent

*) le verbe **gésir** est assez peu employé... sauf dans les cimetières:
ci-gît Balzac = ici repose Balzac

→ **Famille 21 : Le verbe « avoir »**

Voici enfin le verbe avoir, d'autant plus important qu'il sert, en tant qu'auxiliaire, à conjuguer une partie des autres verbes aux temps composés.

avoir (1)	
j'ai	nous avons
tu as	vous avez
il / elle a	ils / elles ont

1.3.2. Verbes en -re

→ **Famille 22 : Le cas de base**

Ces verbes suivent la conjugaison suivante:

On prend l'infinitif du verbe. On enlève la terminaison -RE : on a ainsi le radical du présent.	
Il suffit ensuite d'ajouter, selon la personne, l'une de ces terminaisons :	
je {radical} -s	nous {radical} -ons
tu {radical} -s	vous {radical} -ez
il/elle {radical} -t	ils/elles {radical} -ent

Font partie de cette famille les verbes suivants:

verbes de la famille 22		
rompre	je romps / nous rompons	78
rire	je ris / nous rions	95
conclure	je conclus / nous concluons	96

→ **23 Ces verbes suivent la règle de base avec une petite différence**

La seule différence vient du fait que le radical se termine par un **-l**. Ainsi, pour éviter le fameux hiatus, contact désagréable entre voyelles, le **-l** se transforme en [j] devant les terminaisons vocaliques prononcées, à savoir **-ons** et **-ez**, ce qui se transcrit orthographiquement par un y (cf. famille 3 pour plus de détails).

Appartiennent à cette famille:

verbes de la famille 23		
croire	je crois / nous croyons	107
extraire	j'extrais / nous extrayons	112

→ 24 Ces verbes en *-ttre* suivent la même règle, avec une légère différence:

La consonne finale du radical, qui est double à l'infinitif, devient simple devant *-s*. A la 3^{ème} personne du singulier, le *-t* de la terminaison est omis, et il n'y en a plus qu'un seul (ex: bat).

Verbes de cette famille:

verbes de la famille 24		
battre	je bats / il – elle bat / nous battons	83
mettre	je mets / il - elle met / nous mettons	84

→ 25 Ces verbes en *-dre* suivent également la règle de base, mais le {d} reste à la 3^e personne du singulier }

Ces verbes suivent la règle de base

Cependant, à la troisième personne, le *-t* est omis, le *d* du radical empêchant la présence de ce *-t*

vend-re ⇒ *il vend*

Nous avons ici une famille nombreuse:

verbes de la famille 25		
vendre	je vends / il vend / nous vendons	73
répandre	je répands / il répand / nous répandons	74
répondre	je réponds / il répond / nous répondons	75
mordre	je mords / il mord / nous mordons	76
perdre	je perds / il perd / nous perdons	77

→ 26 Ces verbes, dont l'infinitif se termine par *-dre*, suivent la règle des verbes de la famille 25, avec 2 différences:

□ 1^{ère} différence: le *-d* du radical disparaît au pluriel.

prend-re ⇒ *je prends / il prend / nous prenons*

□ En outre, le *-n-* est redoublé à la 3^{ème} personne du pluriel

ils prennent

Vous en savez sûrement la raison, non?

Eh bien, au pluriel, le radical *pren-* a pour voyelle un "e caduc" [ə]. Tant que la terminaison peut être accentuée, et c'est le cas pour *-ons* et *-ez*, il n'y a pas de problème.

Mais lorsque la terminaison est *-ent*, c'est-à-dire une syllabe contenant un [ə] caduc, cette syllabe ne peut être accentuée. Le [ə] caduc n'est donc pas prononcé, et le [n] se raccroche à la syllabe précédente. Comme celle-ci est elle-même construite autour d'un [ə] caduc, inaccentuable, celui-ci est transformé en [ɛ] ouvert accentuable. Ceci se transcrit orthographiquement par *-enn-*. d'où:

ils prennent [ilprɛn]

Peut-être avez-vous oublié ce problème d'intonation? Nous en avons parlé pour les familles 4 à 5.

Cette famille est très pauvre:

prendre (79)	
je prends	nous prenons
tu prends	vous prenez

il / elle prend

ils / elles prennent

→ 27 Ces verbes en **-soudre** suivent les règles de la famille 25, avec une différence au pluriel.

Ces verbes, qui comptent parmi les plus difficiles de la langue française, suivent les règles de conjugaison de la famille 25. La différence se trouve au pluriel, où un deuxième radical est utilisé : **-oud-** est remplacé par **-olv-**.

La conjugaison est alors la suivante:

- On prend l'infinitif, qui se termine par **-SOUTRE**.
- Le radical du singulier s'obtient en enlevant **-RE**: → **-SOUD**
- Le radical du pluriel s'obtient en remplaçant **-OUD** par **-OLV**: → **-SOLV**.

je ** -soud -s	nous ** -solv -ons
tu ** -soud -s	vous ** -solv -ez
il / elle ** -soud	ils / elles ** -solv -ent

Heureusement, cette famille est petite:

verbes de la famille 25		
résoudre	je résouds / nous résolvons	87
absoudre	j'absouds / nous absolvons	88

Remarque : certains Français, qui ont des difficultés avec le verbe résoudre et sa difficile conjugaison, préfèrent employer un verbe que le Petit Robert qualifie de « mot critiqué » : *solutionner qc.*

Nous vous en déconseillons l'emploi, qui dénote un certain manque de culture.

→ 28-39 Ces verbes ont tous deux radicaux:

L'un est long et s'emploie au pluriel, l'autre étant court, et s'employant au singulier

Ces modifications sont aussi diverses que variées. Nous allons tâcher d'en faire un tableau. Pour se servir de ce tableau, on appliquera la formule suivante :
 Infinitif (col 1) moins colonne 2 = radical 1 (col 3) // infinitif - colonne 4 + colonne 5 = radical 2

infinitif	moins	=	infinitif	=	N°	
1	2	radical 1	moins	plus	radical 2	
1	2	3	4	5	6	7
moudre	-re	moud-	-dre	+ l	moul-	106
coudre	-re	coud-	-dre	+ s	cous-	89
écrire	-re	écri-	-re	+ v	écriv-	99
plaire	-re	plai-	-re	+ s	plais-	110
maudire	-re	maudi-	-re	+ iss	maudiss	104
lire	-re	li-	-re	+ s	lis-	106
suivre	-vre	sui-	-re	+ v	suiv-	89
naître	-tre	naî-	-tre	+ ss	naiss-	92
craindre	-dre	crain-	-dre	+ gn	craign-	80
vaincre	-re	vain-	-cre	+ qu	vainqu-	114
clore	-re	clo-	-re	+ s	clos-	113
boire	-re	boi-	-oire	+ uv	buv- *)	108

*) attention : nous / vous ont pour radical buv (nous buvons, vous buvez)
 ils / elles ont pour radical boiv (ils / elles boivent)

Toutes ces familles suivent la conjugaison suivante :

conjugaison des familles 28 à 39	
je	radical 1 + s
tu	radical 1 + s
il / elle	radical 1 + t *)
npus	radical 2 + ons
vous	radical 2 * + ez
ils / elles	radical 2 + ent **)

*) sauf famille 28 : il/elle coud – il/elle moud

***) sauf famille 108 : ils / elles ont pour radical boiv- (ils / elles boivent)

Voici ces familles dans le détail:

→ **28 Verbe "moudre": moud- moul moudre:**

verbes de la famille 28		
moudre	je mouds / nous moulons	85

*) à la 3ème personne du singulier: il moud (pas de t !)

→ **29 Verbe "coudre": coud- cous coudre**

verbes de la famille 29		
coudre	je couds / nous cousons	86

*) à la 3ème personne du singulier: il coud (pas de t !)

→ **30 Verbe en "-crire": -cri- -criv écrire**

verbes de la famille 30		
écrire	j'écris / nous écrivons	99

j'écris / nous écrivons 99

→ **31 Verbes en "-aire" -ai- -ais**

verbes de la famille 31		
plaire	je plais / nous plaisons	110
faire	je fais / nous faisons [fəzɔ̃]*)	109
taire	je tais / nous taisons	111

*) à la 2ème personne du pluriel: vous faites.

→ **32 Verbe « maudire » maudi- maudiss maudire**

verbes de la famille 32		
maudire	je maudis / nous maudissons	104

→ 33 Verbes en "-ire" (sauf 30/31/32) -i- -is nuire

verbes de la famille 33		
nuire	je nuis / nous nuisons	97
conduire	je conduis / nous conduisons	98
suffire	je suffis / nous suffisons	100
confire	je confis / nous confisons	101
dire *)	je dis / nous disons	102
contredire	je contredis / nous contredisons	103
lire	je lis / nous lisons	106

*) 2ème pers. du pluriel: vous dites (mais: contredisez)

→ 34 Verbes en "-ivre" -i- -iv suivre

verbes de la famille 34		
suivre	je suis / nous suivons	89
conduire	je conduis / nous conduisons	90

→ 35 verbes en "-ître" -i- -iss paraître

verbes de la famille 35		
paraître *)	je parais / nous paraissions	91
naître	je nais / nous naissons	92
croître	je crois / nous croissons	93
accroître	j'accrois / nous accroissons	94

*) Il y a un **accent circonflexe** sur le *i* de la 3ème personne du singulier:

il/elle paraît / naît / croît / accroît

) **î au singulier pour éviter la confusion avec croire.

Croître : il / elle croît. – ils / elles croissent

Croire : il / elle croit. – ils / elles croient

→ 36 Verbes en "-indre" -in- -ign craindre

verbes de la famille 35		
craindre	je crains / nous craignons	80
peindre	peindre je peins / nous peignons	81
joindre	joindre je joins / nous joignons	82

→ 37 Verbe "vaincre" vainc- vainqu vaincre

verbes de la famille 35		
vaincre	je vaincs / nous vainquons	114

→ 38 Verbe "clore" clo- clos clore

verbes de la famille 35		
clore	je clos / nous closons	113

A la 3ème personne du singulier: il / elle clôt.

→ 39 Verbe "boire" *boi - buv boire*

boire n° 108	
je bois	nous buvons
tu bois	vous buvez
il/elle boit	ils / elles boivent *)

*) A la 3^e personne du pluriel, le radical est **boiv-** : *ils/elles boivent*

→ 40 Verbe "être"

être n° 2	
je suis	nous sommes
tu es	vous êtes
il/elle est	ils / elles sont

→ 41 Verbes qui sont inusités au pluriel. Ces verbes suivent les règles de conjugaison de la famille n° 33.

verbes de la famille 35		
bruire *)	je bruis / tu bruis / il-elle bruit	105
frire **)	je fris / tu fris / il-elle frit	115

*) On préfère le synonyme **bruisser**, qui est plus facile à conjuguer, et s'utilise à toutes les personnes.
Je bruisse / nous bruissions

***) En fait, seule la 3^eme personne du singulier du verbe frire est encore utilisée:

le poisson frit.

Si c'est vous qui faites la cuisine, vous pourrez dire: « *Je fais frire le poisson* » ce qui peut se dire à toutes les personnes.

1.4. Table des matières

L'indicatif présent	1
1.1. Les verbes du 1er groupe	1
1.2. Les verbes du 2 ^e groupe	6
1.3. Les verbes du 3 ^e groupe	7
1.3.1. Verbes en -ir	7
1.3.2. Verbes en -re	11
1.4. Table des matières	17